Image not found or type unknown

carte séjour retaité pour conjoint

Par **naget**, le **31/08/2009** à **14:14**

voila!
Mon grand posséde la carte de séjour retaité,la préfécture de Bobigny nous dit que ma grand mére a le droi de l'avoir par raport a mon grand pére,le probléme c'est que nous somme ratachéé a la préfécture du Raincy et labas on nous dit quelle n'as pas le droit,il faut que es vécu avec lui ici en france mais à lépoque elle ne venez que quelque jour.(nous avons pas la preuve)

SVP aidez-moi c'est assez URGENT!
MERCI PAR AVANCE

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés